

PARC JEAN RACINE

Date de début des travaux : 18 septembre 2023

Durée prévisionnelle : 2 mois

Nature des travaux et de l'aménagement :

La ville de Reims va procéder à la réalisation des travaux d'aménagement du parc Jean Racine.

Les travaux débuteront dans le parc Jean Racine, à compter du 18 septembre 2023, pour créer l'aménagement choisi lors de la concertation : ambiance détente.

Ils seront suivis par les aménagements paysagers.

Phasage des travaux :

phase 1 :

- démontage des émergences,
- décapage et terrassements,
- réalisation des réseaux,

phase 2 :

- confection des allées,
- modelage en terre végétal des massifs plantés,

phase 3 :

- pose du pavage,
- mise en place du mobilier urbains.

Restriction de circulation et de stationnement :

- la circulation et le stationnement des véhicules seront restreints aux abords du parc suivant l'avancement du chantier sauf véhicule(s) frappé(s) du logo de l'entreprise pour les besoins des dits travaux,
- l'accès au parc sera interdit,
- le cheminement des piétons sera maintenu aux abords du parc,
- l'accessibilité des secours et des services sera maintenue.

Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux. Néanmoins, nous mettons tout en œuvre afin de réduire au maximum les gênes occasionnées.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE CHANTIER PROCHE DE CHEZ VOUS
03 26 77 78 79 - www.reims.fr/demarches-en-ligne

